P E N C R A N *infos* JUIN 2012 N° 105

Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
Mail :
mairie.pencran@wanadoo.fr

Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet ***www.pencran.fr***

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Jean CRENN reçoit sur RDV :
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
Mardi et jeudi : de 14h à 17h

Les adjoints reçoivent sur RDV :
Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.
Chantal PICHON : Enfance & Jeunesse.
Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.
Jean Claude LARVOR : Bâtiments.
Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Le vendredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42
Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Résultats du 2nd tour des élections présidentielles à Pencran

En %, sur 1088 voix exprimées.

F. Hollande…….. 63,2 %

N. Sarkozy …….. 36,8 %

Des panneaux d'information sont en place à Rosquelen, la Croix Neuve et Voas-Glaz.

Ces panneaux, à destination des associations et différents évènements ayant lieu sur la commune, sont gérés par la mairie.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance : Céline GALIK, Chef du Bois, née le 2 mai 2012

URBANISME

Permis d'aménager accordés :
Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas, VC 5 (Zone Rolland), lotissement artisanal et démolition d'un bâtiment
SNC Foncier Conseil, lotissement Les Garennes (route de la Fontaine), suppression des lots C à I et création de macro-lots en remplacement (permis modificatif)
Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :
SIB (pour le compte de Peugeot), route de Sizun, remplacement d'enseignes, bardage, peinture et remplacement des baies
MARTIN PEREZ José, 5 rue des Noisetiers, ravalement de l'habitation

La mairie recrute

Une personne à **temps partiel** pour **remplacer un agent polyvalent** (cantine, ménage….) en disponibilité durant 2 ans.
Candidature à déposer en mairie, pour le 13 juin, à l'attention de David GOURLAY, secrétaire général.

Avis d'enquête publique

Une enquête publique sera ouverte **du 4 juin au 4 juillet 2012 inclus**, sur la demande de la Société UCLAB INDUSTRIES en vue d'obtenir l'autorisation d'étendre le périmètre d'épandage des boues issues de sa station d'épuration, située ZI de Lanrinou à Pencran (route de Sizun).
Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Pencran où le public pourra prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier sera également déposé dans les mairies des communes de Landerneau, La Roche-Maurice, Saint Servais, Dirinon, Guipavas, La Forest-Landerneau, La Martyre, Ploudaniel, Plouédern, Plounéventer, Saint Divy, Saint Urbain, Tréflévénez, Trémaouezan où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
M. Pierre PHELEPS, désigné en qualité de commissaire enquêteur, sera présent en mairie de Pencran les : 04/06 de 9h à 12h, 13/06 et 21/06 de 14h à 17h, 30/06 de 9h à 12h et 04/07 de 14h à 17h.
A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance à la Préfecture ainsi qu'à la mairie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du demandeur.

Elections législatives

Rappel des dates :

1er tour	10 juin 2012
2ème tour	17 juin 2012

Recensement des jeunes
Parcours citoyen (filles et garçons)

Les jeunes **nés en juin 1996** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.
Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Dates à retenir :

Vend 1er juin : soirée jeux de société à l' *Arc en Ciel* à 19h
Sam 2 juin : USP - 40 ans du club
Sam 9 juin : *Arc en ciel* et école - Portes ouvertes de 9h30 à 12h
Jeudi 14 juin : GYM'Club - AG à 19h, salle polyvalente
Sam 16 juin : Comité des Fêtes - Feu de la St Jean et Fête de la Musique à 19h
Sam 23 juin : Bad - Tennis de table - AG à 18h30, salle de sports
Mar 26 juin : Les Petites Canailles - Spectacle de fin d'année à 18h, salle polyvalente

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie.pencran@wanadoo.fr) pour le lundi 25 juin 2012

LA MAIRIE COMMUNIQUE

L'association des Sentiers de Pencran qui entretient les chemins, les agents municipaux qui nettoient tous les lieux publics ainsi que des randonneurs sont **déçus de constater que des détritus** de toutes sortes (canettes, bouteilles, emballages de nourriture, etc) jonchent le sol et les bas-côtés des sentiers, routes et différents lieux publics.
Nous faisons appel à la **civilité de tous** pour garder propre la totalité de notre territoire. Qu'il soit lieu de beauté, convivialité dans le **respect de l'environnement et des personnes qui y travaillent.**

Réunion de la CCPLD du jeudi 10 mai

Les Pencranais étaient nombreux à se renseigner sur la nouvelle organisation du ramassage des déchets.
A partir de septembre, le service Environnement de la Communauté de Communes enverra un courrier à tous les habitants pour une information sur l'organisation précise des tournées de ramassage.

Une semaine, le camion ramassera les poubelles au couvercle vert (déchets ménagers), et la semaine suivante, les poubelles au couvercle jaune (papier, carton, plastique).
A court terme, il n'y aura plus de colonnes de récupération aux éco-points, sauf pour le verre.
Ceux qui ont oublié de prendre livraison de leurs commandes doivent s'adresser directement à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau - Daoulas, service Environnement au 02 98 21 34 49 ou via le site internet : environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Visite de l'association Dourdon

La rue des Ecossais délimite pour une partie les communes de Pencran et Landerneau.
Le mercredi 9 mai, trois couples d'Ecossais accompagnés d'Andrée LE GALL-SANQUER et de l'association Dourdon, ont consulté les registres de Pencran. Ils ont pu y constater que leurs ancêtres David et Charlotte REID ont résidé sur la commune. Ils étaient venus de Dundee en Ecosse en 1884 pour travailler à la société Linière de Landerneau, et c'est à Pencran que naquirent trois de leurs filles.

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du compte-rendu de la séance du jeudi 24 mai 2012

Absents : J. PAUGAM, S. HERVOIR et J. GUEVEL ont donné pouvoir respectivement à H. LUCAS, J.P. LE BOURDON, L. VIGOUROUX.
Secrétaire de séance : H. LUCAS.

Attribution des subventions
Les subventions attribuées pour un montant de 26 743 € sont détaillées dans le tableau ci-après. Pour : 17.

Etude aménagement du centre-bourg : plan de financement
Il convient d'adopter le plan de financement de l'étude d'aménagement et de demander les subventions auprès du Conseil Général pour 3 200 € et du Conseil Régional Bretagne Eco Faur² pour 6 400 €. Pour : 17.
Pour mener à bien cette étude d'aménagement, le cabinet AREA Architecture / A&T Ouest demande la mise en place d'un comité de pilotage. Celui-ci sera constitué de J. CRENN, L. VIGOUROUX, JC LARVOR, J. MARTIN, R. PINVIDIC, H. LUCAS et G. SENE.

Travaux d'extension/réhabilitation de la mairie : convention avec la CCPLD
La municipalité envisage d'agrandir la mairie ou de modifier l'implantation de ses bureaux. Pour préparer ce projet, il est proposé de faire appel aux services de la Communauté de Communes. La prestation de service comprend : la rédaction des pièces administratives et techniques en vue de consulter un maître d'œuvre, le choix de la procédure à mettre en œuvre, le suivi des études, le suivi des étapes de validation du projet en matière de respect du programme, des coûts et des délais. La commune restera responsable de ses choix. Le montant de la prestation est de 2 613,26 € TTC. Le Conseil adopte cette convention. Pour : 17.

Tarifs séjour d'été de l'ALSH
L'ALSH organise un camp d'été à Santec du 30 juillet au 2 août pour 16 enfants. Les activités comprendront 3 séances de char à voile et un déplacement à l'Ile de Batz. Il est proposé de fixer les tarifs de ce séjour comme suit : QF1 = 80 €, QF2 = 90 €, QF3 = 100 €, Extérieur = 115 €. Pour : 17.

Dématérialisation des actes : convention avec l'Etat
Les collectivités qui le souhaitent peuvent désormais procéder à la

CONSEIL MUNICIPAL

télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (délibérations, arrêtés…). Elles doivent alors signer une convention avec l'Etat. Il est proposé au Conseil de signer cette convention pour la commune de Pencran. Pour : 17.

Convention d'accès aux service d'e-mégalis

E-mégalis Bretagne est un syndicat mixte de coopération territoriale. Il a pour objet l'achat groupé de matériels, logiciels ou services liés à l'évolution des technologies de l'information et de la communication. La Communauté de Communes propose de mutualiser l'accès entre les communes volontaires. L'adhésion groupée par la CCPLD à e-megalis aura pour effet de rendre gratuit l'accès au service de la salle des marchés et au service des actes, et de réduire les coûts d'accès à d'autres services. Il est proposé d'autoriser le Maire à signer la convention d'accès aux services e-mégalis. Pour : 17.

Tableau des effectifs : mise à jour

Présentation de tous les effectifs municipaux titulaires. Tableau à compléter en ce qui concerne les possibilités d'évolution de postes. M. Le Maire informe l'assemblée du départ le 30 juin 2012, de Philippe REUNGOAT qui a demandé sa mutation à Plouénan.

Compte-rendu des commissions

- *Urbanisme : J. MARTIN*

Du fait de nouvelles constructions dans le quartier de Kéroullé, la numérotation des lots est à réorganiser. La majorité des élus opte pour conserver le nom du quartier de Kéroullé pour toutes les maisons de ce secteur (y compris le lotissement Le Meur). Ceci imposera une modification du numéro pour certaines habitations existantes. Pour : 9.

- *Voirie - Eau et Assainissement : L. VIGOUROUX*

- Lotissement Le Meur : les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont terminés ; restent à réaliser le poste de refoulement et la tranchée pour l'électrification. Un échange de terrains de 900 m² s'est fait entre la commune et la SCI de Saint Joseph pour permettre l'opération.
- Busage devant le lotissement de Feunteun Marie,
- Terrains de foot : le regarnissage sera réalisé par les agents communaux,
- Problème d'eaux pluviales à solutionner Impasse des Roîtelets.

- *Enfance - Jeunesse : C. PICHON*

- Point sur le Conseil d'Ecole : 191 enfants sont inscrits pour la rentrée 2012/2013. La directrice et les enseignants espèrent une classe supplémentaire.
- Portes Ouvertes à l' *Arc en ciel* et à l'école le samedi 9 juin de 9h30 à 12h.

- *Bâtiments : J.C. LARVOR*

- Le marché des produits d'entretien a été attribué à la société Champenois Collectivités.
- Club-house du terrain de foot : suite aux saccages successifs du bâtiment, un renforcement de ce dernier sera effectué.

- *Information : R. EMILY*

- Des panneaux d'information ont été mis en place à Rosquelen, la Croix Neuve et Voas Glaz. Ils sont à destination des évènements ayant lieu à Pencran (associations, municipalité, entreprises…) et sont gérés par la mairie.
- Le Forum des associations aura lieu le vendredi 7 septembre en fin de journée.

Compte-rendu complet consultable en mairie.

Thèmes	Nom de l'association (ou école)	2012
Sport à Pencran	USP	1 860
	USP Subvention except dépl jeunes	300
	USP Subvention exceptionnelle 40 ans	1 500
	GYM'CLUB	500
	ALP Tennis de Table / Badminton	570
Education	APE	2 160
	Ecole	450
Vie sociale à Pencran	Club des Aînés	380
	Comité des fêtes	1 180
	Comité des fêtes sub. Excep.Ronde Finistérienne	1 000
	Les Sentiers de Pencran	710
	Société de chasse	340
	FNACA (anciens combattants)	80
	APAC (sous réserve)	(250)
	Génération Espoirs Tillouguite	90
Personnels	Amicale des Agents territoriaux Pays Landerneau (18 pers)	3 363
	Association Maires et Anciens Maires Pays de Daoulas	130
Ecoles privées 150 € par élève 54 en 2011 63 en 2012	Saint Julien (33)	4 950
	Saint Anne Landerneau (14)	2 100
	Saint Nicolas (3)	450
	Notre Dame du Tromeur Landerneau (6)	900
	Sainte-Nonne Dirinon (3)	450
	Sainte-Anne St Thonan (2)	300
	AEP Skol Diwan Landerne (2)	300
Vie sociale Intercommunale	Asso Agric. Bassins Versant de l'Elorn	130
	ADMR (sous réserve)	360
	Petites Canailles	350
	An Elorn (maison de retraite)	80
	Ar Redadeg (subvention exceptionnelle)	200
Sport et culture 10 € par jeune de moins de 20 ans 51 en 2011 75 en 2012	Pays Landerneau Athlétisme. (5)	50
	Elorn Handball (14)	140
	Rugby (3)	30
	Dojo Landerneau (19)	190
	EOL Basket Landerneau (26)	260
	MPT (culture) (8)	80
Santé	Amicale Donneurs de sang Landerneau	80
	Croix d'or (alcoolisme)	40
	Vie libre (alcoolisme)	40
Handicap	Association France Alzheimer 29	80
	ADAPEI (handicapés mentaux)	40
	IMC 29 (infirmes moteurs cérébraux)	40
	Section locale FNATH	40
	Asso Treizerien (Club de la Pierre de Lune)	40
Aide humanitaire	Croix Rouge	40
	Les Restaurants du Cœur	40
	Secours populaire	40
	Secours catholique	40
Total Subventions		**26 743**

VIE ASSOCIATIVE

Club des Aînés

La première sortie de l'année a eu lieu le 11 mai en compagnie des amis de Saint Urbain et d'Irvillac. Nous étions 18 personnes de Pencran et 58 au total pour commencer cette belle journée ensoleillée.

Nous avons pris la direction de la presqu'île de Crozon et au Faou, un guide nous a rejoints pour commenter la journée. Nous avons suivi le cours de l'Aulne avant de franchir le magnifique pont de Térénez (le plus grand pont à haubans du monde, 144, ses 7 m de large et 264 m de long ; chaque pilier pèse 3850 tonnes).

Arrivés au port de Morgat, nous avons embarqué sur la vedette « Le Sirène 8 » pour une inoubliable découverte des grottes marines. La visite était éclairée et commentée dans les trois plus importantes grottes : la Grotte de l'Autel, riche en couleurs, profonde de 80 m, la Grotte de Sainte-Marine et sa légende, la cheminée du diable, unique et curieuse, véritable entonnoir géant, et la chambre du diable, sombre et austère, ainsi que la Grotte de l'Eléphant. De belles falaises et des rochers déchiquetés complètent cette visite. Une balade de 45 mn !

Pour terminer cette matinée en beauté, nous nous sommes rendus au Site du Menhir où nous avons découvert un panorama exceptionnel.

Puis le déjeuner à l'Hôtel club Ste Marine, bien préparé et copieux, a été apprécié de tous.

L'après-midi, nous avons pris la direction de la Pointe de Pen-Hir à Camaret-Sur-Mer où nous avons pu admirer l'un des plus beaux sites sauvages de Bretagne : vue imprenable sur la Pointe du Raz, l'archipel de Molène et les côtes de Brest. Une visite à la biscuiterie de Camaret nous a permis d'apprendre la réalisation du célèbre Kouign Amann et du gâteau breton.

Nous avons emprunté la route touristique de Postolonnec et du site de l'Aber : beaux paysages, four à chaux, belles plages, falaises, vues magnifiques. Au retour, nous nous sommes arrêtés aux abords du Pont de Térénez où le guide nous a expliqué les défis et les enjeux de cette grande œuvre architecturale bretonne. Dans la bonne humeur, nous avons repris le chemin du retour ; tous les amis étaient enchantés de cette journée ensoleillée passée ensemble. Pour 19h30, chacun avait retrouvé sa commune.

USP

Tournoi des U7, U8 et U9

L'organisation était parfaite et menée de mains de maître par Lionel BIAN et son père Gilbert lors du tournoi des U7, U8 et U9 le 17 mai au stade de Keranna. Pas moins de 79 bénévoles ont accueilli 65 équipes d'enfants entourés de leurs encadrants et leurs parents.

Saison 2012/2013
Permanences pour la signatures des licences

- Samedi 16 juin : 9h30 - 11h
- Vendredi 22 juin : 18h-19h
- Samedi 30 juin : 13h30 - 14h30

Comité des Fêtes - Fête de la Saint Jean et Fête de la Musique

Comme l'année passée, nous organisons la fête de la St Jean et la fête de la musique le **samedi 16 juin**.
Cette soirée débutera vers 19 heures, avec une pêche à la ligne pour les enfants. Une restauration (frites, merguez et saucisses) sera à votre disposition.
Les groupes qui animeront cette soirée sont : **LES AIRTT** qui étaient déjà de la fête l'année passée et les **BIZKITER'S** dont font partie des Pencranais. Le feu de la St Jean terminera cet évènement à la tombée de la nuit.

Nous vous attendons très nombreux !

VIE ASSOCIATIVE

Badminton - Tennis de Table

L'AL Pencran section badminton organisait le 20 mai dernier son premier tournoi jeunes. 23 jeunes s'y sont inscrits.
La matinée était consacrée aux 9/11ans et 12/13ans et l'après midi aux 14/17 ans.

Nos joueurs ont pu se mesurer aux joueurs de Plouarzel, Locmaria-Plouzané, Plougastel-Daoulas, Guipavas, Plouider ou encore Landerneau. Pas de victoire pour nous mais deux places de second : Maxime BOCQUIER (9/11ans) et Thomas KEROMNES (14/17 ans).

DIVERS

Relais pédestre « Ar Redadeg »

Le relais pédestre « Ar Redadeg », épreuve organisée pour promouvoir l'usage du breton, passait à Pencran le 13 mai. Le jeune Pencranais Tristan RICHARD courait le kilomètre 187 acheté par la commune partant de Rosquelen à Kermaria et Jean-Pierre LE BOURDON a couru le kilomètre allant de Kermaria à Runaher.

Association « Des kilomètres dans tes baskets »

Sept jeunes amis du secteur de Landerneau, dont Mylène OLLIVIER de Pencran, ont entrepris de partir sillonner l'Europe à pied sur 8 472 km, jusqu'à Tchernobyl.
Pour plus d'informations sur leur aventure, rendez-vous sur leur site internet :
http://deskmdanstesbaskets.assoc.co

PETITES ANNONCES

Emploi

- Vous recherchez un emploi et la satisfaction des clients est votre principale ambition ? Rejoignez-nous !
Le restaurant **PAR FAIM DU QUAI**, quai de Cornouaille à Landerneau, **recrute un(e) apprenti(e) pour service en salle**.
Renseignements : 02 98 21 62 82.

- La société **Marine Harvest Kritsen** recrute en mission longue durée (contrats allant jusqu'en décembre), pour son site de Landivisiau des **Opérateurs de production (H/F).**
Venez retirer votre dossier de candidature ou adressez votre CV et votre lettre de motivation à :
mhk.recrutement@marineharvest.com
Contactez-nous au 02.98.24.99.61.

Jeune fille 16 ans, sérieuse, motivée cherche enfants à garder le soir, week-end et vacances.
Me contacter au 06 01 48 14 56 ou au 02 98 21 46 51.

Pizzas à emporter

Manolo Pizz vous propose au bourg de Pencran sur la place des 9 Chênes des pizzas à emporter tous les dimanches soir de 18h à 21h. Tél : 06 84 49 96 37.
A bientôt !

Echecs

Je suis Gaëtan Gayet, j'ai 11 ans, j'habite à Pencran, j'aime jouer aux échecs et je suis à la recherche de joueurs.
Téléphone : 02 98 85 28 06. Je vous remercie d'avance.

Don du sang

Collecte de sang à LANDERNEAU à l'EHPAD an Elorn (maison de retraite), rue du Dr Pouliquen :

Lundi 18 juin de 15h à 19h,
mardi 19 juin de 14h à 18h,
mercredi 20 et jeudi 21 juin de 8h à 12h.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les feux de la Saint-Jean

Des fêtes païennes pour le solstice d'été et les moissons

La fête de la Saint-Jean d'été, traditionnellement accompagnée de grands feux, est la fête de Jean le Baptiste. Elle a lieu le 24 juin. Elle est proche de la date symbolique du solstice d'été dans l'hémisphère nord, qui a lieu vers le 21 juin (le 20 en 2012). C'est d'ailleurs comme fête du solstice d'été, que cette fête est d'abord célébrée. Le jour le plus long de l'année, des feux permettent de renforcer le soleil qui entame alors sa traversée de l'hiver jusqu'au solstice d'hiver où une autre fête (celle du soleil invaincu) est symbolisée par une bûche que l'on fait brûler toute la nuit. Les civilisations anciennes, devant ce mystère des jours qui rallongent et raccourcissent ont organisé des cérémonies religieuses, adorant le soleil comme un dieu, source de chaleur, de lumière et de vie. Les grands feux permettaient, en outre, de purifier les participants qui dansaient autour du brasier ou qui sautaient par-dessus les braises. Cette purification permettait de contenter les dieux des moissons. Chez les Celtes, fête de la fertilité et de l'abondance, ce jour permet de bénir les récoltes à venir. En Syrie et en Phénicie, le solstice donnait lieu à une grande fête en l'honneur de Tammuz (dieu-pasteur et de la fertilité à Babylone) qui commençait la veille au soir. Le culte du feu associé au solstice d'été se retrouve également en Chine, en Turquie, dans les rites vaudous, chez les Incas.

Le christianisme récupère cette fête.

La civilisation judéo-chrétienne s'est adaptée au culte païen en intégrant ses plus fortes célébrations fixées d'après le calendrier solaire. Ces récupérations marquaient l'opportunité d'en finir avec des rites païens sans pour autant priver le peuple de célébrations qui prenait tout son sens pour lui (ce n'est pas du tout un hasard si la naissance du Christ est fêtée au solstice d'hiver). Ainsi le christianisme récupéra cette fête, une centaine d'années environ après l'exécution du prophète Jean le Baptiste, afin de commémorer sa nativité. Saint Augustin, dans un sermon, précise : "*A la naissance du Christ le jour grandit, tandis qu'à la naissance du précurseur (Saint-Jean Baptiste), il diminue*".

Qui était Jean le Baptiste ?

Jean le Baptiste

D'après le Nouveau Testament, cousin de Jésus, Jean était un ascète rigoureux, pratiquant le jeûne fréquemment ou encore ne se nourrissant que de sauterelles et de miel. Il était le plus fervent des prêcheurs de la venue d'un messie. Sa naissance est attribuée, à l'instar de celle du Christ, à une intervention divine et fut annoncée par l'archange Gabriel. En l'an 27 de notre ère, Jean campa sur les rives du Jourdain et se mit à baptiser dans ses eaux les gens venus écouter ses prêches. Bientôt, il se retrouva avec de nombreux disciples, jusqu'à ce que Jésus le rejoigne. Bien qu'il se sentit bien indigne de cet honneur, il baptisa le Christ, sur lequel descendit alors l'Esprit Saint, le reconnaissant comme le fils de Dieu. Jean exigea de ses disciples qu'ils suivent désormais Jésus.

La même (et unique) source nous apprend que Jean le Baptiste avait un pouvoir oratoire sur les foules. Ses aptitudes dans la conviction lui attirèrent bientôt des ennemis. Surtout qu'il n'hésitait pas à juger les plus grands pour leurs actions immorales. C'est ainsi qu'Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée, le fit jeter au cachot pour avoir critiqué son mariage illégitime avec Hérodiade, l'épouse de son demi-frère Hérode Philippe. La légende veut que ce soit Salomé, la fille d'Hérodiade qui demanda sa tête en guise de présent, pour l'anniversaire de sa mère. Mais la décapitation de Jean serait plus vraisemblablement le fruit d'une décision politique, compte tenu de l'influence grandissante qu'exerçait le prophète dans la société d'alors. La secte de ses disciples prenant une ampleur inquiétante, Juifs et Romains choisirent d'en finir avec cet orateur redoutable.

La tradition de la Saint-Jean en France

Dès le temps de Clovis (fin du V^e^ siècle), on transformera la tradition du feu de joie en célébration de la naissance de Saint Jean Baptiste, celui qui a baptisé le Christ qui sera "la lumière du monde" ... d'où le lien le plus évident avec le solstice d'été et le feu de joie.

En France, la nuit de la Saint-Jean devint rapidement un symbole de grâce divine et de surnaturel. Certains rituels s'y greffaient, tels que de conserver les cendres de ces feux, réputés pour préserver de la foudre et des orages et protéger les animaux. Souvent, on épandait ces cendres dans les sols à ensemencer car ils constituaient des engrais efficaces. Enfin, les amoureux étaient encouragés à sauter par-dessus le feu de la Saint-Jean afin que cet acte extraordinaire garantisse chaque année la flamme de leur amour.

A Paris, les autorités de la ville se chargeaient de son organisation. Le feu était traditionnellement allumé par le roi de France en personne sur la Place de Grève (actuellement Place de l'Hôtel-de-Ville), coutume qui perdura jusqu'en 1648, date à laquelle Louis XIV officia pour la dernière fois.

Et en Bretagne à l'époque contemporaine ?

Lorsque le poète et romancier breton Charles Le Goffic brosse au début du XX^e^ siècle un panorama des fêtes et coutumes populaires, **il n'y a déjà plus guère de feux de la Saint-Jean** qu'en Bretagne, en Vendée, et dans quelques cantons du Midi :

« C'était le soir, sur la place d'une petite ville, ou bien à la campagne, sur une hauteur dominant le paysage. Un bûcher d'ajoncs ou de brindilles, tordu en cône autour d'une grande perche et surmonté d'un bouquet et de l'étendard de saint Jean, attendait les "processionneurs". Le curé venait en tête, suivi du maire et des adjoints. La pieuse théorie faisait le tour du bûcher. Après quoi, le maire abaissait son cierge et allumait lui-même le tantad. La flamme montait dans un joyeux crépitement. Une lueur rouge baignait le ciel et, la procession repartie, des danses se nouaient, cadencées et vives, autour du brasier agonisant. Quelques personnes plus hardies, s'amusaient même à le traverser d'un bond...

Au hameau de Saint-Jean-du-Doigt, qui possède une église merveilleuse et un bijou de fontaine, renommée pour son eau miraculeuse, le tantad était dressé devant l'église... Un ange descendait sur un fil de fer et, du cierge qu'il tenait à la main, allumait le bûcher. On aurait pu craindre que le voisinage de l'église ne créât un danger d'incendie, et c'eut été mal connaître les Bretons. Ils savent, de notion certaine, que le soir de la Saint-Jean le vent tourne toujours au nord-est, de façon à porter les flammes dans la direction opposée. Ce changement du vent est l'indice de la présence du saint. ***Ari an aotrou sant Yan en he pardon*** *(Voici Monsieur saint Jean qui arrive à son Pardon), disent les bonnes gens.*